

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L3221-3 conférant au Président du Conseil départemental le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions aux Vice-présidents ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1111-6 modifié par la loi du 21 février 2022 ;

Vu la loi n°2013-907 du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le décret n°2014-90 du 31 janvier 2014, et notamment son article 6, portant application de l'article 2 de la loi du 11 octobre 2013 relative à la transparence de la vie publique ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Départemental ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/230 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection des membres de la Commission permanente autres que le Président ;

Vu la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2022/320 du 26 septembre 2022 relative à la composition de la Commission permanente et constatant la désignation de ses membres autres que le Président et, notamment, de 15 Vice-présidents ;

Vu la délibération du Conseil départemental n° DAJAP/2023/509 du 18 décembre 2023 modifiant la composition de la Commission permanente ;

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental n° DAJAP/2023/341 du 9 octobre 2023 relative à la désignation des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 portant délégation de fonction et de signature aux 15 Vice-présidents du Conseil départemental pour conduire, chacun en ce qui le concerne, la préparation des affaires du département et notamment Monsieur Patrick VALOIS en matière de ruralité, environnement ;

Vu l'arrêté de déport de Monsieur Patrick VALOIS n° AR-DAJAP/2022/977 du 2 janvier 2023 et l'arrêté de déport modificatif n° AR-DAJAP/2023/472 du 22 août 2023 ;

Vu l'arrêté n° AR-DAJAP/2023/773 du 3 juillet 2023 désignant Monsieur Patrick VALOIS au sein du Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale de la tourbière alcaline de Marchiennes ;

Considérant qu'en application du décret susvisé, les Vice-présidents informent par écrit le président du Conseil départemental de la teneur des questions pour lesquelles ils estiment ne pas devoir exercer leurs compétences afin de prévenir toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial ou objectif de leurs fonctions ;

Considérant qu'en application de l'article L1111-6 du Code général des Collectivités Territoriales, le déport dans le cadre de la prévention des conflits d'intérêts est obligatoire concernant les désignations en vertu de la loi dès lors que les délibérations en cours portent sur une dépense non obligatoire au sens de l'article L1612-15 du Code général des Collectivités Territoriales. Tel est aussi le cas des désignations dans les organismes extérieurs en vertu des textes qui les régissent ;

Considérant qu'en application de la loi n°2014-907 du 11 octobre 2013, la prévention des conflits d'intérêts tient également compte des fonctions exercées par un membre de la famille dans le but d'éviter toute situation d'interférence ayant ou donnant l'apparence d'un conflit d'intérêts ;

Considérant que Monsieur Patrick VALOIS a adressé sa déclaration d'activités, il appartient à Monsieur le Président du Conseil départemental de déterminer la liste des questions pour lesquelles Monsieur Patrick VALOIS doit s'abstenir d'exercer ses compétences.

## **ARRETE**

- ARTICLE 1.** Le tableau annexé à l'arrêté n° AR-DAJAP/2022/977 sus-visé est remplacé par le tableau joint au présent arrêté.
- ARTICLE 2.** Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président du Conseil départemental ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois suivant sa publication ou sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télé-recours citoyens » accessible par le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).
- ARTICLE 3.** Le présent arrêté sera transmis au préfet et publié sur le site [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr).

Signé électroniquement à Lille le 11/03/2024

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

Liste des désignations de Monsieur Patrick VALOIS

Nom de l'organisme	Type d'instance	Fonction	Qualité	Date de désignation	
ADOPTA - Association pour le développement opérationnel et la promotion des techniques alternatives en matière d'eaux pluviales	Collège des " Membres adhérents "	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
AFIAFAF – Association Foncière Intercommunale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Socx – Bissezeele - Quaëdypre	Bureau	Titulaire	Représentant du Département	02/06/2023	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
ASSOCIATION - A la Rencontre de nos Fermes	Collège des membres associés	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CCAF - Commission communale d'aménagement foncier de Bollezeele	Commission communale d'aménagement foncier	Suppléant	Représentant du Président	05/05/2022	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les CCAF.
CCAF - Commission communale d'aménagement foncier de Crochte	Commission communale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les CCAF.
<b>CCG - Comité consultatif de gestion de la réserve naturelle nationale de la tourbière alcaline de Marchiennes</b>	<b>Collège des représentants des propriétaires et usagers</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Président</b>	<b>03/07/2023</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>
CCH - Conseil Cynégétique et Halieutique	Conseil	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	16/02/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CCM - Commissions des cultures marines	Commission des cultures marines Somme/Pas-de-Calais/Nord	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	08/03/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDA 59 - Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France	Comité d'Orientation de l'Installation en Agriculture (COI)	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

CDA 59 - Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France	Comité d'orientation recherche-développement-formation	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDA 59 - Chambre d'Agriculture Région Hauts-de-France	Comité de suivi pour la Convention de partenariat 2015-2018	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDAF - Commission Départementale d'aménagement foncier sous la responsabilité du Département	Commission permanente	Titulaire	Représentant du Département	03/02/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDESI - Commission départementale des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature	Collège institutionnel	Titulaire	Représentant du Président	27/08/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDNPS - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	Formation spécialisée "Publicité"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDNPS - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	Formation "Carrières"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDNPS - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	Formation "Faune sauvage captive"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDNPS - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	Sous-formation spécialisée "éolien"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDNPS - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	Formation spécialisée "Nature"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDNPS - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	Formation spécialisée "Sites et Paysages"	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDOA - Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture	Commission Départementale	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDOA - Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture	Section spécialisée "Droits"	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDOA - Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture	Section spécialisée "Installation"	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

CDPAR - Conseil départemental des partenariats agricoles et ruraux	Conseil des partenariats agricoles et ruraux	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDPENAF - Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers	Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers	Titulaire	Représentant du Président	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDPPT - Commission Départementale de Présence Postale Territoriale	Commission Départementale de Présence Postale Territoriale du Nord	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	27/06/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CDRNM - Commission départementale des risques naturels majeurs (CDRNM) du Nord	Commission départementale	Suppléant	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CIAF - Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier d'Oost-Cappel, Rexpoëde, Killem et Hondshoote	Commission intercommunale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CIAF - Commission intercommunale d'aménagement foncier de Zegerscappel, Bollezeele, Eringhem et Pitgam	Commission intercommunale d'aménagement foncier	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CICES - Comité Interdépartemental de Concentration des Etiages Sévères	Comité interdépartemental	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CLE SAGE YSER - Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin versant de l'Yser	Collège des collectivités territoriales	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CLI - Commissions Locales d'Information	CLI de Gravelines - Collège des élus	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CoREAMR - Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural de la Région Hauts-de-France	Commission Régionale	Titulaire	Représentant du Département	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
COREDEF du PRDAR - Programme Régional de Développement Agricole et Rural 2014-2020	Comité d'orientation recherche-développement-formation (COREDEF)	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CPT – Conférence Permanente du Tourisme	Conférence permanente du tourisme	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	26/09/2022	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.

CRCL - Conseils des Rivages du Conservatoire du Littoral	Conseil des Rivages de Manche Mer du Nord	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CRE – Comité Régional de l'Energie Hauts-de-France	Collège des représentants des départements, des communes, des établissements publics de coopération intercommunale	Titulaire	Représentant du Département	26/06/2023	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CRIT - Comité Régional à l'Installation et à la Transmission (CRIT) - accueil installation transmission (PAIT)	Comité Régional	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CRO – ADEME - Comité Régional d'Orientation de l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie	Comité Régional	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CROCHTE - Collège Public du Looweg	Conseil d'administration	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
CROPSAV - Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire, Animale et Végétale	Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire, Animale et Végétale	Titulaire	Représentant du Président	06/10/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CRP/CBNBL - Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul	Assemblée générale	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
CRP/CBNBL - Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
EHPAD-BOLLEZEELE - Résidence Saint-Louis	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Département	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les EHPAD.

EHPAD-STEENVOORDE - Résidence Cloostermeulen	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Département	22/11/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les EHPAD.
HONDSCHOOTE - Collège Public Lamartine	Conseil d'administration	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
IEM Zuydcoote - Institut d'Education Motrice de Zuydcoote	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
IIW - Institution Intercommunale des Wateringues	Conseil consultatif du Comité syndical	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
LaTangente - Comité départemental du tourisme du Nord	Assemblée Générale et Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
Plan bio Hauts-de-France	Comité de pilotage	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	23/01/2023	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
PRPGD - Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets	Commission Consultative Prévention et Gestion des Déchets (CCPGD) Hauts-de-France	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
SAFER - Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Hauts-de-France	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Président	27/09/2021	Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.
<b>SMPNRCMO – Convention triennale de partenariat et d'objectifs entre le Département du Nord et le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel des Caps et Marais d'Opale</b>	<b>Comité de suivi</b>	<b>Titulaire</b>	<b>Représentant du Président</b>	<b>09/10/2023</b>	<b>Déport si la délibération porte sur une dépense non obligatoire.</b>

STEENVOORDE - Collège Public Antoine de Saint Exupéry	Conseil d'administration	Suppléant	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
WATTEN - Collège Privé Sacré Coeur	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges privés.
WATTEN-Collège Public Jacques Prévert	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.
WORMHOUT - Collège Privé Notre Dame	Conseil d'Administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges privés.
WORMHOUT-Collège Public du Houtland	Conseil d'administration	Titulaire	Représentant du Conseil Départemental	19/07/2021	Pas de déport en cas de délibération qui ne concerne pas une dépense, qui concerne une dépense obligatoire ou qui concerne tous les collèges publics.